



58^e session du Conseil des droits de l'homme

Point 4 de l'ordre du jour

Dialogue interactif avec la Mission internationale indépendante d'établissement des faits sur la République bolivarienne du Venezuela

Genève, le 18 mars 2025

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse remercie la Mission pour son actualisation sur la situation des droits de l'homme au Venezuela, mettant en lumière la répression accrue contre les opposants politiques, les défenseurs des droits de l'homme et la société civile, depuis l'élection présidentielle du 28 juillet 2024 et à l'approche des élections législatives et des gouverneurs du 25 mai 2025.

Nous sommes particulièrement alarmés par la détention arbitraire de nombreuses personnes, y compris quatre mineurs dont nous demandons la libération immédiate. Nous saluons la libération de centaines de prisonniers depuis décembre 2024 et encourageons les autorités à poursuivre ce mouvement.

La Suisse partage la préoccupation de la Mission quant aux violations systématiques du droit à un procès équitable, aux conditions de détention inhumaines, y compris des restrictions du droit de visite, et aux disparitions forcées.

Nous exhortons le gouvernement à cesser la répression, à garantir un processus électoral transparent, libre et juste, et invitons toutes les forces politiques à chercher la voie du dialogue en vue d'une solution pacifique au conflit politique.

Enfin, alors que nous saluons le retour du bureau du HCDH à Caracas, nous réitérons notre appel aux autorités de coopérer avec les mécanismes internationaux de protection des droits de l'homme.

Mesdames et Messieurs les membres de la Mission, quels moyens concrets peuvent être envisagés pour protéger les défenseurs des droits de l'homme en prévision des élections du 25 mai 2025 ?

Je vous remercie.